

04 juil 2005 -02:00

## Prévention des cambriolages et incendies en cas d'absence prolongée pendant les vacances

Fin juin, la Direction générale Politique de Sécurité et de Prévention et la Direction de la Sécurité civile lanceront, à titre d'offensive de l'été, une campagne conjointe de prévention des cambriolages et incendies, qui s'adresse aux personnes qui laissent leur habitation inoccupée pendant leurs vacances, avec des risques accrus de cambriolages et d'incendies.

Fin juin, la Direction générale Politique de Sécurité et de Prévention et la Direction de la Sécurité civile lanceront, à titre d'offensive de l'été, une campagne conjointe de prévention des cambriolages et incendies, qui s'adresse aux personnes qui laissent leur habitation inoccupée pendant leurs vacances, avec des risques accrus de cambriolages et d'incendies.

Une des réponses au risque de cambriolage est l'offre que font ¾ des zones de police de surveiller à la demande des habitants leurs maisons au cours de la période concernée. Outre ces efforts accrus de la police, chaque citoyen doit veiller à la sécurité de son habitation en son absence. Pour ce faire, un nouveau dépliant reprend une « check list » bien utile..Le dépliant reprend une dizaine de points essentiels concernant la 'sécurité' (cambriolage) et la 'protection' (incendie) :1. soyez discret2. protégez vos biens3. les clés4. la police locale5. la police d'assurance contre l'incendie et le vol6. les produits à risques7. l'installation d'une détection d'incendie8. l'installation électrique9. l'installation de chauffage 10. les appareils au gaz, pétrole ou mazoutAvant le grand départ, il est conseillé aux vacanciers de cocher la check-list pour pouvoir partir ainsi rassurés.La campagne s'inscrit, d'une part, dans le plan d'action cambriolages qui a été approuvé dans le cadre du Super Conseil des Ministres des 30 et 31 mars 2004 sur proposition du Ministre de l'Intérieur, Patrick DEWAEL, d'autre part, dans les actions entreprises dans le cadre de la « Quinzaine de la Sécurité » des services d'incendie sécurité pour améliorer la sécurité des citoyens.Le folder peut être téléchargé sur les sites : o SPF Intérieur : [www.ibz.be](http://www.ibz.be) . o Direction générale Politique de Sécurité et de Prévention : [www.vps.fgov.be](http://www.vps.fgov.be) .. rubrique « Nos publications ». Il peut être gratuitement obtenu auprès du Service Public Fédéral Intérieur : ° Direction générale Politique de Sécurité et de Prévention- par Internet : [www.vps.fgov.be](http://www.vps.fgov.be) .. rubrique « Nos publications ». -par courrier : Direction générale Politique de Sécurité et de PréventionCentre de documentation76 Boulevard de Waterloo1000 Bruxelles-par fax:02/557.35.25° Direction générale Sécurité civile - par courrier : Direction générale Sécurité civileService d'AppuiRue de Louvain, 11000 Bruxelles-par fax:02/500.23.65